

Cours de synthèse de 1

jour(s)

Réf : TPD

## Participants

Correspondants Informatique et libertés, DSI, DRH, juristes, toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel.

## Pré-requis

Aucune connaissance particulière.

Prix 2020 : 890€ HT

## Dates des sessions

### CLASSE A DISTANCE

11 déc. 2020, 12 mar. 2021  
02 juil. 2021, 01&29 oct. 2021

### LYON

05 mar. 2021, 17 sep. 2021

### PARIS

11 déc. 2020, 12 mar. 2021  
02 juil. 2021, 01&29 oct. 2021

## Modalités d'évaluation

L'objectif de cette formation étant essentiellement de fournir une synthèse des méthodes et technologies existantes, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une évaluation des acquis.

## Compétences du formateur

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

## Moyens pédagogiques et techniques

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas

# RGPD, sensibilisation à la nouvelle réglementation sur la protection des données

Pour répondre aux besoins des secteurs privé et public en ce qui concerne le règlement général sur la protection des données (RGPD, GDPR), le rôle du DPO devient primordial. Ce cours vous présente les exigences du GDPR au sein d'une organisation.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Appréhender les concepts de base et les composants de la protection des données  
Comprendre le contenu de la réglementation générale de la protection des données  
Connaître le rôle des autorités de protection  
Connaître le cadre juridique du RGPD et son champ d'application  
Connaître les différentes étapes de mise en conformité et les démarches à suivre  
Identifier les outils de mise en conformité  
Etre en mesure de mettre en place un plan d'action de mise en conformité

### 1) Les fondamentaux de la vie privée

### 2) GDPR et principes de confidentialité

### 3) Comment se mettre en conformité ?

### 4) Le plan d'action

## Méthodes pédagogiques

Ensemble de questions/réponses à la fin de chaque domaine.

## 1) Les fondamentaux de la vie privée

- Introduction à la protection des données : donnée à caractère personnel, de responsable de traitement, de sous-traitant.

- La protection de la vie privée dès la conception (privacy by design).

- La protection de la vie privée par défaut (privacy by default).

- Le CIL (Correspondant Informatique et Liberté).

- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des données).

- De la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR).

- Le DPO (Délégué à la protection des données).

### Echanges

Ensemble de questions/réponses.

## 2) GDPR et principes de confidentialité

- Règlement Général sur la Protection des données : cadre réglementaire, champs d'application en Europe.

- Les principes fondamentaux de la protection des renseignements personnels.

- Le Règlement Général sur la Protection des Données.

- La législation : cadre juridique, consentement, catégories spéciales des données personnelles.

- La mise en place d'une démarche de contrôle de conformité au règlement : les points de contrôle, le rapport de contrôle.

- La mise en place d'une démarche de contrôle de conformité au règlement : l'organisation de la démarche de contrôle.

### Echanges

Illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs.

## 3) Comment se mettre en conformité ?

- La définition des priorités et des acteurs.

- La définition des coûts humains et financiers.

- La planification des actions pour se mettre en conformité.

### Echanges

Illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs.

## 4) Le plan d'action

- La gouvernance des données, les rôles et responsabilités.

- La protection des données à caractère personnel.

- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité.

- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions.

### Echanges

Illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs.

réels pour les séminaires de formation.

- A l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.